



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Ref. CG-PR017(2012)

Le Congrès effectue une visite de suivi de la démocratie locale et régionale en Géorgie

Strasbourg, 08.06.2012 - Une délégation du Congrès conduite par Ian Micallef (Malte, Chambre des Pouvoirs Locaux, PPE/CD) et Helena Pihlajasaari (Finlande, Chambre des Régions, SOC) effectuera une mission de suivi du 11 au 13 Juin 2012 pour évaluer la situation de la démocratie locale et régionale en Géorgie. Il s'agit de la deuxième visite de suivi général dans ce pays depuis sa ratification de la Charte européenne de l'autonomie locale en 2004.

La délégation se rendra en République autonome d'Adjara, pour rencontrer le Chef du gouvernement et le Ministre des Finances, ainsi que les maires de Batoumi, Kobulete, Khelvcahuri et Shuakhevi.

Les membres de la délégation auront également un échange de vues avec les juges de la Cour constitutionnelle de Géorgie à Batoumi. Des réunions auront également lieu avec la délégation géorgienne auprès du Congrès et les représentants de l'Association nationale des autorités locales ainsi que le Président et les membres du Parlement. Des réunions avec les maires et les conseillers municipaux de Tbilissi et de Rustavi figurent également à l'ordre du jour.

Une rencontre avec le Vice-Premier ministre/Ministre d'État pour la réinsertion et le Ministre du Développement régional et de l'Infrastructure est prévue. Enfin, la délégation se rendra également à la Chambre de contrôle de la Géorgie (Cour des Comptes) et rencontrera le médiateur de la République.

Un projet de recommandation sera soumis pour approbation à la Commission de Suivi¹ en octobre 2012 puis pour adoption à la Session du Congrès en mars 2013.

Contact sur place

Sedef Cankoçak, Co-secrétaire de la Commission de suivi du Congrès

Portable : + 33 6 50 39 29 01

¹ Commission pour le respect des obligations et engagements pris par les États signataires de la Charte européenne de l'autonomie locale, dite "Commission de suivi".

Suivez-nous:    

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)